



ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ
Building Nunavut Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d'intérêt public

Reprise des évaluations régulières de l'assistance au revenu en avril 2022

Date de début : 18 mars 2022

Date de fin : 25 mars 2022

Partout au Nunavut

45 sec.

À compter d'avril, le service d'assistance au revenu relancera les processus d'évaluation et de vérification complètes dans toutes les collectivités.

Vous devez prendre rendez-vous. Veuillez contacter votre agent de l'assistance au revenu (AAR) pour prendre rendez-vous si vous ne l'avez pas déjà fait. On vous dira si l'évaluation se fera en personne ou par téléphone.

Si vous devez prendre rendez-vous et n'avez pas accès à un téléphone, veuillez vous rendre à votre bureau d'assistance au revenu et on vous attribuera une heure de rendez-vous. Compte tenu des mesures sanitaires, une seule personne à la fois sera admise dans le bureau d'assistance au revenu.

Vous devez fournir les informations concernant toutes vos sources de revenus. Vous aurez besoin d'une pièce d'identité, d'un talon de chèque de paie, de vos états de banque et de vos coordonnées à l'Agence du revenu du Canada (ARC). Veuillez apporter votre déclaration de revenus 2019 ou 2020 afin de vous en servir pour accéder à votre compte de l'ARC. Votre AAR ne pourra procéder à votre évaluation sans ces documents.

###

Relations avec les médias :

Anthony Canny
Spécialiste des communications
Ministère des Services à la famille
867-975-5207
acanny@gov.nu.ca

ᐱᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅᐅ, www.gov.nu.ca
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghat ittit Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.